

La cité du bon accord (structures et révolutions) ...

Comme les loups et les palombes, les hommes vivent en bandes organisées. Mais, supérieurs aux uns et aux autres, ils détruisent les premiers qui ont la cruauté d'apprécier les agneaux et chassent les secondes pour la qualité de leur chair. Sans tomber dans l'anathème contre une perversité originelle, on peut s'interroger sur les déductions du brave Kropotkine qui observait dans la nature un principe d'entraide universelle.

Disons que dans son infinie bonté, le Dieu de la fable envoya notre ancêtre séjourner sur la terre de Prévert "qui est quelquefois si jolie", mais entoura sa descendance d'un réseau de paradoxes redoutables à l'intérieur duquel on se débat depuis les millénaires.

Les deux encéphales

Lorsque, bravant les persécutions ecclésiastiques, les hommes de la Renaissance reprirent la main de Prométhée, ils ouvrirent la voie à 500 ans de découvertes géographiques, astronomiques, technologiques et biologiques dont l'accélération aboutit aux merveilles que l'Exposition tente de représenter cette année à Séville. Des millions de badauds peuvent visiter le pavillon de l'Univers où ils apprennent que le satellite américain C.O.B.E. a détecté, du fond des temps, l'écho fossile du Big-Bang, vérifiant des décennies de travail théorique. Confirmée également, par l'enregistrement d'infimes variations de températures, la probabilité des perturbations dues aux fluctuations de densité qui ont permis la formation des galaxies. Ces renseignements, qui semblent justifier la théorie du "chaos" et lèvent un nouveau voile sur l'histoire de l'Univers, n'impliquent aucunement qu'on doive brûler Descartes mais intègrent des notions de bifurcations, rencontres, ruptures...ouvrant de nouveaux champs d'exploration à la recherche. Les visiteurs pourront passer au pavillon des Découvertes touchant à l'essence de la matière et de la vie, aux domaines de l'atome et des gènes, de la chimie et de la biologie moléculaire. En 2025, une cartographie complète du génome humain sera établie. Elle permettra d'envisager une thérapie génétique pour plus de 4000 maladies dont certains cancers. De fabuleux pavillons donnent un aperçu du développement technologique qu'il s'agisse de l'usage du laser en substitution du scalpel, de la navigation spatiale ou de l'utilisation des astéroïdes pour la construction de futures stations planétaires réalisant les rêves de G. O. Neill après ceux de J. Verne. Une place particulière est faite à l'électronique, à l'informatique, à la révolution des micro-puces, à ce foisonnement de vidéos, de fax, d'ordinateurs qui constitue le système nerveux d'un nouveau monde. Instantanément toutes les parties du globe peuvent recevoir la même information, jamais les hommes ne s'étaient dotés d'un tel pouvoir de communication.

Jamais non plus ils n'ont disposé d'autant de statistiques, de moyens d'investigations et de prévisions. On sait par exemple qu'une altération de 1% de la couche d'ozone accroît de 2% le rayonnement ultraviolet, qu'une diminution de 1,5 à 6,5% d'ozone se traduirait par 3 à 15 millions supplémentaires de cancers de peau pour les seuls U.S.A. On sait que la Générale des Eaux a réalisé un bénéfice net de 17% l'an passé, que 1 milliard 500 millions d'individus sont privés d'installation d'eau potable (particulièrement dans les zones de recrudescence du choléra); que chaque quart d'heure un enfant meurt de soif; que 13 millions d'enfants de moins de 5 ans disparaissent chaque année faute de soins, notamment de vaccinations; qu'il en meurt de faim 40 000 par jour, et qu'il en naît 3 par secondes; qu'à Madagascar, en Ethiopie, au Kénia, au Soudan on succombe à la faim et, selon un rapport de la F.A.O., 3 millions d'individus atteignent la cote de famine au Mozambique, 4 millions en Somalie où sont déjà morts 25% des enfants de moins de 5 ans. 48 millions d'Africains sont menacés du même fléau. Informations qui parviennent en même temps que la décision de Bruxelles de geler 15% des terres cultivées en Europe.

Dans un monde qui compte 700 millions de chômeurs, la production a augmenté en moyenne de 1% de 1980 à 1990, mais le P.I.B. a diminué de 15% en Amérique latine, de 20% en Afrique. Cependant un rapport de l'O.N.U. prévoit qu'à la fin du siècle 25 métropoles dépasseront 9 millions d'habitants, que 100 millions d'enfants abandonnés erreront dans les villes, qu'en 2025 la population mondiale dépassera 8 milliards dont plus de 7, majoritairement jeunes, peupleront le tiers monde. Un déséquilibre qui intensifiera inéluctablement le flot migratoire vers les pays dits riches, y aggravant le taux de chômage, les mesures de ségrégations, le développement du racisme et de la criminalité. Mais le "Sommet de la Terre" organisé par l'O.N.U. à Rio de Janeiro a évacué de l'ordre du jour la question des effectifs humains (qui risquait d'apparaître comme un péril des pauvres). Le primat anglican G. Carrey et le prince Charles dénoncent dans cette lacune l'influence du Vatican. Il est vrai que le Saint- Père s'en va de par le monde, élevant au niveau d'un dogme la campagne de l'Eglise contre les moyens anti-conceptionnels, y compris le préservatif, seul barrage connu contre l'effroyable progression du Sida vers les 100 millions de victimes en l'an 2000.

Alors? Comment le même cerveau humain capable de réaliser les prouesses exposées à Séville peut-il sans coup férir envisager les cataclysmes banalisés, constatés et prévus par les multiples rapports de l'O.N.U, la F.A.O, l'O.M.S et autres organismes officiels? Des esthètes amers déplorent que l'intelligence sombre dans l'absurde dès lors qu'il s'agit d'organiser la vie économique et sociale. On s'étonne que Nancy Reagan consulte sa voyante, que Brejnev donnait dans l'astrologie. Le sociologue Francisco Ayala exprime sa déception: *"Et cependant, les moyens fabuleux que le progrès scientifique et technologique ont mis entre nos mains pourraient et devraient être employés à la création d'un ordre stable dans les relations entre les hommes, sur des bases de liberté et de justice"*(Lombardo-Expo 92). Dans la même revue le physicien Cayetano Lopez semble répondre: *"Il ne faut pas de science nouvelle, mais plus de science là où elle n'est pas encore arrivée; et cela non seulement pour ses applications, mais aussi pour son rôle éducatif de développement de l'intelligence, de destruction des mythes et des fanatismes constituant souvent les principaux obstacles à une organisation rationnelle des sociétés humaines"*. Hélas, c'est l'illettrisme qui progresse partout; dans les pays sous-développés dont les budgets d'instruction sont écrasés sous le poids de la dette au F.M.I, dans les pays développés où sévit une crise de l'école soumise d'une part aux exigences ponctuelles du patronat, d'autre part aux idéologies rousseauistes d'intégration communautaire. Ce qui fait dire au romancier anglais G. Steine : *"On pourrait émettre l'hypothèse (c'est celle d'André Malraux) que des mouvements différents dont la tendance se rapproche du fondamentalisme religieux, vont maintenant frapper aux portes de l'Occident. Il ne s'agit pas seulement du fondamentalisme islamique, mais du christianisme de type agressif qui déferle aujourd'hui à nouveau sur l'Europe de l'Est"*. Pas seulement sur l'Europe de l'Est, mais sous toutes les formes, agressives ou mielleuses, du niveau syndical à celui des Etats de tous continents, sans omettre les commissions de l'O.N.U au grand dam du prince Charles...Dans ce contexte de régression sociale, de désordre économique et de guerres endémiques comment s'étonner d'une offensive mystique? Il apparaît d'ailleurs que le monde des scientifiques lui-même n'est pas totalement épargné par ce que Freud caractérisait comme une névrose collective. Une part d'entre eux, qui tiraient argument d'une harmonie et d'un déterminisme universel pour y voir la main d'un grand horloger, déduisent maintenant de la théorie du chaos l'existence d'un univers du mystère, à jamais inaccessible au cerveau humain. Cette recherche éperdue de Dieu oblige à admettre les limites du rationalisme devant des réactions mentales dont les causes sont d'origine psycho-sociale.

Les prédateurs

Le bon sens populaire auquel rien n'échappe eût vite fait de trouver un responsable de cette dichotomie du génie humain.

Ayant remarqué qu'en règle générale ce sont des riches qui gouvernent les pauvres, il en déduit que l'argent était l'universel coupable: le sale fric, ferment d'égoïsme et de cupidité, qui corrompt les élus du peuple, qui expose tout un chacun aux péchés d'envie et d'avarice, parfois jusqu'à la folie comme le héros de Molière et qui, de surcroît ne fait pas le bonheur des savetiers. Ce qui permet aux sociaux-chrétiens du P.S. de persuader que la rigueur n'est pas l'austérité, tandis que les syndicalistes chrétiens de la C.F.D.T. proposent l'humble partage du travail et de la misère.

Mais les choses ne sont pas si simples puisque Jésus, le même qui chassa les marchands du temple...pour qu'ils s'installent sur le parvis, présidait, au clou des sacristies, les conseils d'administration des Caisses Rurales, les premières banques populaires qui fleurirent dans les années 50 pour s'épanouir sous forme de Crédit Mutuel et de Crédit Agricole au premier rang des puissances financières mondiales. Rien à voir avec les usuriers juifs qui dans les ghettos médiévaux s'adonnaient à l'agiotage. Ici on recevait en famille, avec les amis du village, les chaînes de cautions solidaires pour prêter à des jeunes gens rubiconds les fonds nécessaires à la modernisation des vieilles fermes. Aujourd'hui, ces grandes banques remplissent une fonction supérieure, elles participent à la restructuration de l'agriculture européenne: elles aident les jeunes agriculteurs à s'auto-éliminer par le remboursement des emprunts, dans le cadre d'une P.A.C. qui programme, pour un premier temps, la disparition de 400 000 exploitants en France. Des locaux aménagés au dernier cri de la bureautique les crucifix ont été décrochés, mais l'abbé Gilbert, le prêtre des banlieues, écrit: *"Ce que nous reprochons au banquier ce n'est pas sa fonction, c'est sa mentalité."*

Il y aurait donc deux sortes d'argent: les petits sous, porteurs des vices que l'on sait, comptés et revendiqués par les salariés, tels ces horribles fonctionnaires qui rechignent, au scandale de l'abbé Pierre, devant le sacrifice annuel d'1% de pouvoir d'achat, et les dividendes des actions qui ont rapporté en moyenne 15% en 1991. Les premiers procèdent de budgets onéreux ou de coûts de production, les seconds sont le sang de l'entreprise privée. A ce titre ils ont droit à tous les égards de l'Etat. Les pères la rigueur du P.S. ont maintenu à 4,5% le taux dissuasif des Caisses d'Epargne pour drainer l'argent populaire vers les SICAV, mais les propriétaires d'entreprises, dans les sociétés dont ils sont les noyaux durs, ont manifesté leur préférence pour des placements en actions à long terme. Aussitôt le gouvernement décrète d'amputer de moitié les avantages fiscaux des SICAV et d'augmenter d'autant ceux afférents aux nouveaux P.E.A. qui autorisent désormais un RMIste avisé à retirer dans l'année 600 000 francs nets d'impôt sur plus-values. On voudrait que l'entreprise rayonne comme un joyau dans son bassin: bassin d'emploi, bassin de formation, voire bassin de fonds de placement... Avant son inculpation un businessman, éphémère ministre de la Ville, eut le temps d'établir un plan où les entreprises sponsorisent le développement social et organisent la sécurité des quartiers comme les châteaux-forts sur leurs fiefs. Et l'ensemble de ces entreprises forment des constellations nationales et multinationales qui constituent ce qu'on appelle le grand capital immobilier, industriel, commercial et finalement financier. De son sein émanent les véritables décideurs, au nombre restreint, qui dictent leurs exigences aux gouvernements des Etats, qui jaugent les budgets sociaux des services publics et de santé à l'aune de leurs appétits pour les marchés qu'offrent les privatisations, qui font que, selon les critères de rentabilité, les politiques internationales sont un jour de non ingérence comme à Sarajevo, un jour de devoir d'ingérence comme en Irak, qui programment la vie et la mort de millions d'individus soumis aux impératifs du remboursement de la Dette, qui déterminent suivant des considérations de financements et de concurrences le sort de la planète dont la pollution serait, paraît-il, notre responsabilité partagée. Demain, une table ronde occulte des patrons les plus importants d'Europe, attentifs aux recommandations du F.M.I., téléguidera la banque centrale européenne qui elle même imposera ses directives aux budgets nationaux...Les notions bibliques de riches et de pauvres, de justes salaires et de solidarités humanitaires, d'exclus et d'inclus à la communauté ont été dépassées depuis bientôt deux siècles par tous ceux qui se sont penchés sur les problèmes économiques et ont disséqué les mécanismes du capitalisme. L'argent maudit? gardons-nous de prendre l'ombre pour la bête. L'exploitation féodale s'exerçait pratiquement sans recours à l'argent qui servit à l'occasion de pécule libérateur aux paysans et aux communes affranchis. Ce n'est pas le couteau qui est coupable mais le bras qui l'anime, en l'occurrence le profit gratifiant la propriété des moyens de production et d'échange, la propriété des matières premières qui sont la nature et appartiennent à tous, ce qui fit dire à Proud'hon : "la propriété c'est le vol".

Ce paradoxe de la propriété apparaît donc plutôt comme une anomalie que le bon sens devrait résoudre. Mais l'histoire nous l'apprend, lorsqu'il s'agit d'intérêts, la raison fait place à la poudre, contre laquelle les "bras nus" dressent le front de leur multitude. Aujourd'hui, les capitalistes et leurs supporters s'enorgueillissent de l'effondrement soviétique qu'ils s'annexent comme leur victoire. Curieuse victoire dont ils ne peuvent guère tirer parti ni comme réserve de main d'oeuvre sans aggraver chez eux le déséquilibre de l'emploi, ni comme marché tant qu'une problématique évolution n'aura pas décuplé le pouvoir d'achat des peuples nouvellement libérés. Pire, ces régions dévastées économiquement

deviennent le théâtre de barbaries ethniques dont les acteurs, amoralisés par 70 ans de stalinisme, cherchent à vider leurs rancoeurs dans un retour violemment mystique et chauvin au passé. Si la jonction avec le mouvement ouvrier occidental ne se produit pas, notamment sous la forme d'organisations de syndicats indépendants, il est facile de prévoir que la déstalinisation s'échouera dans la contre-révolution qui a déjà jugulé la décolonisation.

Via mala

Toujours est-il que les termes d'économie socialiste et de société communiste sont difficiles à prononcer non seulement dans ces pays où leurs emblèmes ont été piétinés mais partout dans le monde. L'argument de l'expropriation collective des moyens de production à lui seul ne convainc plus personne. La démonstration est faite que cette condition nécessaire n'est pas suffisante. A ce sujet, les anarchistes ne sont pas pris au dépourvu, ils ont toujours associé au facteur économique le facteur structurel qui les a opposés aux conceptions étatiques et centralistes des marxistes. C'est pourquoi, en cette période de démoralisation et de découragement, un créneau s'ouvre à eux. Ils se doivent de l'utiliser, persuadés que l'histoire leur donne la parole.

Chacun s'accorde à constater le fiasco du système régi des bureaux du Kremlin mais les leçons qu'on tire de cette tragédie varient notablement. Si l'on néglige la trivialité des bourgeoisies courtes-pensantes, les deux courants qui nous intéressent sont ceux qui marquèrent le mouvement ouvrier international depuis ses origines et qui virent dans les premiers jours de la Révolution russe, selon l'expression d'alors, l'aube d'une ère nouvelle: les marxistes et les anarchistes. Nous ne nous attarderons pas non plus sur une explication simpliste qui consiste à rendre responsable de la déconfiture, la personnalité ambitieuse et brutale de Joseph Staline. Cette histoire de croque-mitaine défie toute conception matérialiste. Il se trouve toujours des hommes de la situation. Leur rôle historique, indéniable, est fonction du contexte dans lequel ils évoluent, c'est, par conséquent, ce contexte qui nous importe.

Les conditions dans lesquelles s'est bâtie la nouvelle société communiste russe comportaient de sérieux handicaps dont les plus importants furent sans doute l'arriération intellectuelle d'un peuple de moujiks massivement illettrés, l'arriération économique d'un pays essentiellement agricole dont l'industrie naissante était affaiblie par la guerre. Notons qu'on risque de retrouver ces inconvénients à des degrés divers dans toutes les crises susceptibles de déboucher sur une situation révolutionnaire. Ce ne sont pas l'abondance matérielle et la richesse culturelle d'un eldorado qui poussent à la révolte. D'aucuns en ont déduit que la rédemption de l'humanité passait par la paupérisation absolue, tournant leurs espoirs vers le tiers-monde, fustigeant les acquis sociaux, la croissance économique, l'école, les progrès scientifiques, les "technocrates", comme Rousseau en son temps, condamnait l'invention de l'imprimerie et les intellocrates. En réalité, ces mystiques de la Révolution, rejoignant d'autres mystiques dans la sacralisation de la pauvreté, ébranlés par des illusions réformistes, craignaient qu'une amélioration des conditions de vie suffisamment harmonieuse et continue les prive du tocsin du grand soir. Le développement de la crise mondiale aujourd'hui éclaire d'un jour cru les contradictions capitalistes, grosses d'une barbarie contre laquelle s'impose comme seule alternative la construction d'un système socialiste inédit. S'il est permis à un révolutionnaire d'espérer les moins mauvaises conditions possibles, il doit souhaiter que la Rupture s'accomplisse dans une situation matérielle et intellectuelle la moins dégradée possible, avec la participation des salariés techniciens de l'agriculture et de l'industrie, de chercheurs scientifiques, sur une surface internationale capable de procurer les ressources énergétiques et matières premières, de réaliser les productions et échanges susceptibles d'éviter la répartition policière de la pénurie, dans un camp retranché, à des populations affamées et arriérées. La question qui se pose est alors de savoir dans quelle mesure encourager les révoltes spontanées en fonction de ces conditions. Comment concilier l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes et l'apport des lumières de l'histoire, d'une pensée théorique cohérente sans s'ériger en docteurs-ès-Révolution extérieurs aux réalités révolutionnaires. La réponse semble résider dans le principe d'une organisation ouvrière internationale, creuset de débats féconds et coordinatrice des décisions.

Folle utopie que cette perspective d'une révolution mondiale? Pourtant si l'on considère que le sort de l'Europe sera entre les mains d'un aréopage patronal, que les puissances japonaise et américaine

sont également détenues par une poignée de décideurs qui n'en sont pas moins hommes, comme l'était naguère le géant Gorby, et qu'une fois terrassés leurs comparses qui dirigent à bout de bras de tiers pays s'affaisseraient comme des marottes, on constate que plus le monument capitaliste se mondialise, plus son pouvoir se concentre, plus ses pieds d'argile s'amenuisent. Ce qui vient de se passer à l'Est édifie sur la pérennité des grandes puissances.

La révolution russe engagée dans la construction du socialisme dans un seul pays, devait suivre le funeste destin de la misère socialisée et de la répression au nom de la dictature du prolétariat. Après avoir traîné les pieds, le Komintern en 1923, laisse avorter la révolution allemande, offrant la voie libre à Hitler. En 1936, il transforme la révolution espagnole en guerre nationale. En 1945 à Yalta, l'Etat russe se voyait confier la reconstitution de l'empire tsariste. Désormais persona-grata, il tisse avec le Vatican les liens du "compromis historique". L'U.R.S.S. au prix de grands procès, de répressions et exécutions massives, de cliniques psychiatriques et de goulags, forte de ses aciéries, ses centrales nucléaires, ses complexes pétroliers, son armement moderne et ses programmes spatiaux, accédait au rang de grande puissance, assise sur une grande misère. On connaît la suite...

Ceux qui gardaient des yeux pour voir, avaient lu de longue date "La révolution inconnue" de Voline, le "Destin d'une révolution" de Victor Serge et autres révélations. Trotsky rédigeait "La révolution trahie", opposant à la politique de Staline, celle de l'expansion révolutionnaire, il proclamait en 1936 la 4ème Internationale dans l'objectif d'une révolution permanente. Mais Trotsky, chassé à mort par la Guépéou, s'était réfugié dans l'exil. Une bureaucratie féroce lui interdisait de s'exprimer dans le pays des soviets qu'il avait construit avec Lénine dont il se voulait l'héritier, une dictature impitoyable qui écrasait dans le sang toute opposition ouvrière et dont le premier acte "staliniens" avait été la répression des marins de Cronstadt en février 1921...par Trotsky lui-même. En justifiant la thèse de l'Etat ouvrier et de la dictature du prolétariat, le Kremlin sans Staline, Trotsky ne pouvait séduire les ouvriers français qui en 1920, avaient rejeté la soumission aux "21 conditions", encore moins les syndicalistes qui, revenus du Front populaire, scissionnaient en 48 au nom des principes d'indépendance de la charte d'Amiens. Ainsi se pose, au-delà des prémisses socialistes d'appropriation collective et d'internationalisme, le problème crucial du type de société post-révolutionnaire, de ses structures institutionnelles et du régime politique qui s'en dégage. Car le paradoxe des paradoxes ne réside-t-il pas dans le fait que toute société tend à l'aliénation de l'individu dont l'émancipation ne peut néanmoins s'inscrire que dans l'organisation collective?

Critique du centralisme jacobin.

Proudhon eut le mérite de traiter dès 1863 ce problème des structures et de développer l'idée du principe fédératif. Ceci lui valut le titre de père de l'Anarchie. Mais le père n'est pas l'Anarchie puisque, sauf en cas de sainte trinité, on ne peut être le père et le fils. Heureusement car Proudhon, dans son contexte et dans son temps, nourrit de grandes illusions sur le rôle de la petite entreprise artisanale (les P.M.E. d'aujourd'hui), voire d'un Etat régulateur, ce qui n'est pas particulièrement anarchiste. Quant à l'aimable révolution de velours par l'extension du mouvement mutualiste, elle vient de franchir une étape avec la promotion du sieur Teulade, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, au gouvernement où il s'efforce, à coup de 49/3, d'exercer une gestion restrictive des Affaires sociales. Pour ôter les dernières illusions, une loi de 1985 a ouvert le capital social des coopératives à des actionnaires extérieurs et un texte est soumis à l'Assemblée nationale pour permettre de déplaçonner le versement des dividendes. Mais les incohérences de Proudhon suffisent, n'accusons pas l'auteur de "la Capacité politique des classes ouvrières" des impostures de certains qui se réclament de lui. Dans son oeuvre "Du principe fédératif et de la nécessité de la reconstruction du parti révolutionnaire" Proudhon n'invente pas la Fédération dont il cite quelques références historiques, il ne peut davantage se prévaloir d'une primeur doctrinale puisque d'illustres prédécesseurs tels que Sully, Montesquieu ou A.Comte se sont penchés sur les avantages du principe fédératif. L'originalité de Proudhon fut d'y chercher la possibilité de réduire les risques d'oppression et d'y apporter la dimension d'un nouveau type d'économie qu'il veut opposer à la "féodalité du Capital". Au-delà de son utopie mutualiste et de ses divagations politico-métaphysiques sur la Suisse, les Etats-Unis et l'Unité italienne, l'essentiel est de retenir ce qui peut nous intéresser aujourd'hui dans l'idée fédérative de Proudhon.

Le principe repose sur deux axes jumelés: l'association volontaire d'unités territoriales allant de la commune autonome à la fédération internationale en passant par des structures intermédiaires telles que le département, la province ou la région, et l'organisation économique sur la base de "fédérations industrielles et agricoles".

Le régime qui lie ces associations est celui de contrat "pour un ou plusieurs objets déterminés, mais dont la condition essentielle est que les contractants se réservent toujours une part de souveraineté et d'action plus grande que celle qu'ils abandonnent". Un contrat "synallagmatique et commutatif", c'est à dire d'obligation réciproque et d'égalité dans l'échange, qui doit "être renfermé, quant à son projet, dans certaines limites. Trois éléments qui le différencient du Contrat social de Rousseau. Ce dernier avait rationalisé la souveraineté qui d'essence divine devient d'essence humaine (vox populi-vox dei), mais il reste un faux-semblant. L'embryon est lié, à vie, par un contrat unilatéral en échange d'une souveraineté potentielle qui deviendra effective à sa majorité. Mais il ne l'exercera alors qu'en s'en départant: grâce au suffrage universel, il délègue son pouvoir à un parlement qui gouverne en son nom. Ce contrat repose enfin sur l'équivoque d'une égalité de droits que l'inégalité sociale rend en grande partie illusoire.

Proud'hon se défend d'avoir élaboré un système parfait, il concède que l'organisation fédérative ne pourra éviter une certaine dose de centralisme, que selon les périodes et les circonstances, les régimes balancent tantôt vers plus de fédéralisme, tantôt vers plus de centralisme. Mais ces deux tendances s'opposent: le centralisme, structure aliénante, de type monarchiste (autorité unique) et le fédéralisme qui dissocie les pouvoirs et évolue vers une société an-archiste (sans autoritarisme), à condition de s'être expurgée de la "féodalité du capital".

Dans ce mode d'analyse la Révolution de 1789 n'a pas changé fondamentalement les structures de l'Etat. Quelque soit l'importance des bouleversements politiques: égalité des citoyens, laïcité et libertés démocratiques concédées, l'Etat est resté centraliste comme celui de la monarchie. C'est pourquoi Proud'hon, un tantinet provocateur, assimile le nouveau régime à une monarchie constitutionnelle. Il qualifie la bourgeoisie jacobine, de démocratie unitaire. Ce terme "unitaire" n'a évidemment pas le même sens que lui donne parfois des militants qui prônent une unité d'action ponctuelle entre diverses organisations. Il s'agit d'une conception unitaire organique, institutionnelle: un Etat, un peuple, une patrie, un parlement, un gouvernement, un pouvoir ...

A ce pouvoir pyramidal et unitaire, fondé sur la délégation de souveraineté, où le pouvoir toujours centralisé est plus ou moins concentré selon les circonstances, le principe fédératif oppose la notion de mandat qui permet aux individus d'intervenir effectivement dans la notion économique et sociale, et d'exercer un contrôle plus réel. Il ne répudie pas le principe de délégation, hors duquel aucune pratique démocratique n'est possible, mais limite celle-ci à des sujets suffisamment précis, soumis aux discussions de la base et exige le compte-rendu de mandat. Le système fédéral, avec ses unités territoriales et de production, autonomes et associés par contrat, offre un cadre adapté à l'exercice de cette "démocratie par en bas" qui de fédérations en confédérations tend à la réalisation d'une république universelle, sans Etat. Mais elle suppose l'égalité économique des individus, par conséquence l'expropriation simultanée du Capital. Toute assimilation, sous prétexte de terminologie, avec un Etat ou super-Etat fédéral ou l'actuelle Confédération helvétique relève donc de la plus haute fantaisie.

Quand, parlant de 1789, Proud'hon écrit: "L'assemblée nationale, usurpant tous les pouvoirs et se déclarant Constituante, donna le signal de la réaction contre le fédéralisme", on peut rétorquer qu'à l'époque les hébertistes ne posaient pas davantage le problème du fédéralisme que la fraction girondine ne posait celui de la propriété. Plus sagace nous semble son évocation de 1848:

"la démocratie était au pouvoir; le Gouvernement provisoire n'avait qu'à agir pour réussir; la révolution faite dans la sphère du travail et de la richesse, on ne devait être nullement en peine de celle à opérer ensuite dans le gouvernement... Le préjugé démocratique en a décidé autrement. Les politiques de la vieille école soutinrent et soutiennent encore aujourd'hui que la vraie marche à suivre, en fait de révolution

sociale, est de commencer par le gouvernement, sauf à s'occuper ensuite, à loisir, du travail et de la propriété. La démocratie se récusant après avoir supplanté la bourgeoisie et chassé le prince, ce qui devait arriver est arrivé. L'empire est venu imposer silence à ces parleurs sans plan; la révolution économique s'est faite en sens inverse des aspirations de 1848 et la liberté a été comprimée" (1)

Et il reproche à la démocratie unitaire et centraliste qui fit appel au général Cavaignac de concevoir la révolution comme un simple changement de main de l'appareil d'Etat, estimant qu'il "suffit de tourner contre l'ennemi ses propres canons". Environ un siècle plus tard, Guy Mollet, pour sauvegarder à la république une et indivisible trois départements rebelles faisait appel au général de Gaulle.

La variété social-jésuite

Mais ni Mollet ni Blum, qui l'a dit explicitement, n'ont laissé croire qu'ils instauraient un système socialiste: "l'exercice du pouvoir n'est pas la prise du pouvoir". Les hommes politiques exercent le pouvoir, le grand capital industriel et financier détient le pouvoir. Un charlatan de haute volée, un socialiste chrétien formé par les jésuites d'Angoulême, regrettant "la dispersion des communautés naturelles", entretiendra sans vergogne la confusion entre gouvernement socialiste et France socialiste:

"S'il est interdit d'envisager une Europe socialiste à court terme, à partir d'une France socialiste l'évolution s'accélénera. Le gaullisme a imprimé à l'Europe une direction dont ses principaux partenaires ne voulaient pas. Mais le, gaullisme parlait pour la France, et l'Allemagne, l'Italie et les autres ne pouvaient pas ne pas écouter la France. Imaginez ce que ce sera quand le socialisme à son tour parlera pour la France." (2)

Après avoir brossé le sombre tableau de la France de 1969 (plus de 200.000 chômeurs) gouvernée par la droite:

"Le quart des ménages ne gagne pas l'argent d'un loyer pour HLM. Le cinquième des logements de la région parisienne n'a pas l'eau courante. La tristesse des vieux. Le chômage des jeunes. La ségrégation naturelle. L'asservissement des femmes. Les villes mortes sous le fracas du bruit, dans les poisons de l'air. Les heures de liberté mangées dans le métro. Les paysans jetés à la rue. L'accélération des cadences du travail en usine. Mais les statistiques parlent mal. Une expression populaire le dit comme personne: il faut le voir pour le croire", (page 265). Une autre dit : il faut le lire pour le croire.

Après avoir fustiger les remèdes apportés par le capitalisme:

"Gouvernement et patronat entretiennent le chômage. Pour eux c'est un régulateur économique. Le grand capital...se sert du chômage comme d'une purge". (3)

"Ici il bloque les salaires, là il actionne la soupape du chômage, ou bien il freine la politique sociale, il stoppe les équipements collectifs. Ce qui provoque naturellement des mouvements revendicatifs et crée des tensions révolutionnaires... la classe dominante qui ne peut plus se perpétuer par la voie dynastique doit élargir le champ de son recrutement et contrôler plus fermement encore qu'hier les secteurs où ce recrutement s'opère, université, grandes écoles, recherche scientifique, formation professionnelle.

...Le schéma est connu: on concentre le pouvoir sur un homme fort, on supprime les intermédiaires, on corporatise les professions, on fait feu de tout bois pour réduire les charges sociales et les charges fiscales. On s'empare des moyens d'information... Certes l'opération n'est pas sans risque. L'homme fort peut flancher, le gouvernement complaisant échouer, le peuple se révolter.

...Notre pays fournit l'exemple type de la mise en condition d'une nation. Exemple de réussite puisque depuis vingt-deux ans la droite gouverne..(4)

L'auteur de ces lignes écrites en 1969, pointilleux sur la moralité ("Dire ce que l'on fait, ne pas faire le

(2) Ma part de Vérité. (Pocha p.307) F. Mitterrand.

(3) Ici et Maintenant (p.195) F. Mitterrand.

(4) Ma part de Vérité. p 269 et suivantes).

contraire de ce que l'on dit, telle est la fourchette, selon l'expression des sondeurs d'opinion, à l'intérieur de laquelle se rencontrent l'honnêteté et l'efficacité politiques") gouverne à son tour depuis 1981, réélu en 88 à l'issue d'une campagne financée par de fausses factures. C'est lui-même qui nous incite à confronter les paroles aux actes:

"Pour le temps qui vient, l'économie socialiste (sic) se développera sur la base du double secteur sous dominante du secteur public et respectera la loi du marché sous la domination du Plan.

La pression des monopoles a fait dévier les objectifs jugés prioritaires que ni le IVe ni le Ve Plan n'ont atteints... Qu'un gouvernement socialiste parvienne au pouvoir et il en ira autrement. Les techniques de sélection, d'incitation et de contrôle que détient l'Etat sont puissants et multiples. Il s'en servira, je vous prie de le croire.

...Le vrai est que je crois à l'utilité d'un secteur public important capable d'entraîner l'ensemble de l'économie. Le vrai est que je juge normal de nationaliser les industries pour lesquelles les commandes de l'Etat représentent la quasi-totalité des débouchés... Le vrai est que je n'accepte pas que les banques d'affaires téléguident la plupart des entreprises françaises... Le vrai enfin est qu'il faut arracher aux monopoles l'outil de leur domination et qu'il est urgent de jeter les bases du modèle socialiste français."
(5).

Pour comble d'ironie le livre de F. Mitterrand s'intitule "ma part de vérité". Notre propos ici n'est pas de nous appesantir sur la turpitude d'un seul homme ni de nous attarder sur un bilan connu de tous: rigueur salariale, régression sociale, fonction publique mise en coupe, privatisations, exonérations de charges patronales, l'agriculture, l'école, la santé, trois millions de chômeurs... Il est de vérifier que l'utilisation à plein pot de l'appareil d'Etat ne peut conduire qu'à perpétuer l'exploitation sinon à l'aggraver selon les circonstances économiques.

En 1848, les démocrates s'étaient contentés de "retourner les canons", en 1981, le canon c'était la constitution de 1958, le régime présidentiel institué par De Gaulle dont Mitterrand chaussa les bottes avec orgueil et délectation. Rarement, sauf sous l'Empire, un pouvoir en France ne fut aussi concentré: une majorité parlementaire, un exécutif gouvernemental qui grâce au 49/3 s'impose au législatif, la haute main sur l'audiovisuel à faire rêver Goebbels, les procureurs sous l'autorité directe du gouvernement, une justice débordée et ballotée entre les pressions idéologiques et les interventions officieuses, parfois publiques des plus hauts personnages de l'Etat. La séparation des pouvoirs inventée par Montesquieu est battue en brèche. Du temps de l'affaire Calas ou de l'affaire Dreyfus, on mobilisait au nom de la justice. Aujourd'hui personne ne semble s'émouvoir de l'accusation d'un falot Dr Garretta à l'exclusion de celle des responsables politiques du sang pollué, "responsables mais non coupables".

Comment s'étonner si les citoyens, dépités par la gauche, se désintéressent des institutions, considèrent l'Etat comme un corps étranger, les politiciens comme une caste de petits dieux déchus et méprisables. Phénomène préoccupant pour les hommes d'Etat. Comment réconcilier le peuple et la chose publique? Reprenant la politique de régionalisation de De Gaulle, le président Mitterrand s'affirme d'accord avec Rocard qui veut "décoloniser la province": "A ceci près que partisan de la plus audacieuse décentralisation, je me sens soudain une âme de jacobin lorsque j'entends l'étrange traduction que donnent de ce mot ceux pour qui la France est de trop". Donc la France demeure, c'est à dire l'Etat, avec ses institutions unitaires, son régime présidentiel, les conseils supérieurs, les administrations centrales, les Hauts commissariats, les ministères, les préfets régionaux... Le pouvoir réel reste détenu par les possesseurs de capitaux, son exercice concentré en quelques mains à l'Elysée et à Matignon. Précisons d'abord qu'il s'agit d'une décentralisation "administrative". Elle ne se traduira pas par moins d'Etat, mais par mieux d'Etat. Dans un rapport de 1980, G. Longuet distinguait:

"... les missions de l'Etat: Indépendance nationale, Justice, Ordre public, Economie et Budget; et les services publics qui exécutent, dans le cadre des principes généraux posés par la loi et le règlement, des missions précises, en disposant d'une gamme de moyens diversifiés et adaptés à la nature du service.

L'enseignement est à la fois une mission de l'Etat, lorsqu'il s'agit de concevoir les filières, les programmes, bref le cadre général. L'exécution peut en être parfaitement confiée à des agences régionales ou départementales, ouvertes ou non sur les collectivités locales et se comportant en véritables employeurs... Une rapide analyse montre que la Fonction publique d'Etat garderait à peine 400.000 agents, alors que les agences en regrouperaient 1.600.000".

Progressivement mise en oeuvre depuis 81, cette politique s'est traduite par une réduction des budgets et des effectifs de la Fonction publique. La loi de Déconcentration du 6-2-92 prévoit des "centres de responsabilité", unités administratives autonomes dotées d'un budget global à la tête desquelles les chefs de services ont un pouvoir de gestion y compris sur le personnel, l'Etat se réservant le rôle "de conception, d'impulsion, d'orientation et de contrôle" (chap.I art.2). Le Club de Mars, association semi-officielle, préconise des comités de direction tripartites: Administration, personnel (pas nécessairement les syndicats), et "usagers- clients". Les écoles, subventionnées par les mairies selon un Projet d'Action Educative, sont déjà sous la tutelle réglementaire et pédagogique de conseils d'école tripartites. Ce système de gestion destiné à s'étendre aux "agences", avec concours des Associations, corps intermédiaires entre l'Etat et la société civile, remet évidemment en question le statut des personnels, leur déroulement de carrière, leurs conditions de rémunération et leur indépendance, ainsi que la notion de citoyenneté remplacée par celle de clientèle.

Telles sont les pièces maîtresses du "renouveau de la Fonction publique" qui spéculent sur un allègement des charges de l'Etat, assorti d'un conditionnement des employés sous couvert de participation: décentralisation, déréglementation, autonomie de gestion.

Dans ce domaine de participation à la gestion, l'auteur de sa "part de vérité" n'y va pas de main morte:

" Dans l'industrie on peut concevoir le moment où sans manquer à la discipline industrielle, le choix des directeurs et de leur révocabilité dépendront de conseils élus par les travailleurs...Que des ouvriers puissent un jour débattre du fonctionnement, du financement, des prévisions de l'entreprise et désigner son chef... Imposer la section syndicale d'entreprise; renforcer le droit des comités d'entreprise à l'information, à la consultation, au contrôle ainsi que leurs moyens d'investigation et d'action; démocratiser le Plan"...

Fasciné par un exemple historique il poursuit :

"Le socialisme yougoslave propose un autre type d'organisation. Dans le cadre d'une société collectiviste il tend par une décentralisation plus audacieuse encore que celle qu'avait prévue Ota Sik à réveiller l'esprit d'initiative et à coller aux lois du marché. De l'autogestion, on n'a pas fini de discuter... L'autogestion ou du moins l'idée autogestionnaire a chez nous des racines plus anciennes qu'on n'imagine... Un document établi par Albert Detraz, l'un des secrétaires confédéraux de la C.F.D.T., souligne l'importance de ses prolongements actuels". (5)

Au coeur de l'été 92, F.Mitterrand a effectué un atterrissage théâtral à Sarajevo. De l'autogestion qui s'était autodétruite, il ne rencontra que les restes: "des communautés naturelles" qui se plumaient pis que la volaille.

Mais il paraît que certains anarchistes se réclament de l'autogestion, "ici et maintenant". Une autogestion pure, faisant abstraction des dures lois du marché et du système économique ambiant, répudiant les licenciements et assurant une honnête progression du pouvoir d'achat. Des expériences qui feraient taches d'huile et finiraient par convaincre les capitalistes eux-mêmes, comme devait le faire au siècle dernier le mouvement mutualiste. L'indulgence qu'on peut accorder aux naïvetés de Proud'hon n'est pas de mise aujourd'hui. Née des limbes fumeuses de 68, l'Autogestion fait partie de l'arsenal idéologique des sociaux-chrétiens qui sont la 5ème colonne dans les rangs ouvriers. On ne joue pas avec les mots, quelles que soient les intentions, dont les meilleures pavent les pires enfers. Celui-là s'appelle la Subsidiarité, un système complet, dont on n'a pas fini de parler, comme dirait Mitterrand.

La subsidiarité

On s'accorde à lui donner pour père Thomas d'Aquin, un théologien catholique du 13^{ème} siècle qui se distingua par deux aphorismes. Le premier caractérise la démocratie comme "le plus supportable de tous les mauvais régimes", une parole à laquelle on pourrait souscrire si pour Thomas d'Aquin l'idéal avoué n'était la monarchie.

Le second donne de nos compagnes cette définition que nous livrons à leur appréciation: "la femme est un être chétif et défectueux". Par ailleurs ce penseur élaborait une doctrine que l'Eglise adopta officiellement sous le nom de Thomisme, elle-même inspirée d'Aristote et de Platon et qui procède du "principe de totalité: le tout est supérieur à la partie". Ces apports à la culture chrétienne valurent à Thomas d'être canonisé en 1323. Mais le thomisme restait au niveau des préoccupations mystiques, le principe de Subsidiarité qui en découle et qui s'applique à l'organisation politique fut énoncé au XVII^{ème} dans le livre *Politica* d'un allemand nommé Althusius. Dans sa grande patience, l'Eglise attendit une occasion historique pour intégrer en 1931 la Subsidiarité à sa doctrine sociale sous la plume de Pie XI:

"On ne saurait ni changer ni ébranler ce principe si grave de philosophie sociale: de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la Communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, aussi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes". (Quadragesimo Anno, sur la restauration de l'ordre social).

Aujourd'hui, l'Eglise vient de marquer un point avec le traité de Maastricht qui se réclame de la Subsidiarité. La terminologie ecclésiastique est faite pour se prêter aux exégèses, qui vont bon train. Les défenseurs de la subsidiarité la présentent comme un barrage contre les empiétements de l'Etat, "contre le Moloch bureaucratique" (P. Servent. Le Monde), garantissant les effets bénéfiques de l'Etat, éliminant ses effets pervers: "L'Etat subsidiaire garantit les droits-créances autant que l'Etat-providence, mais il ne remet pas en cause les droits-libertés" (6). L'Etat et en général les instances supérieures n'interviennent qu'en tant que secours pour suppléer aux défaillances de l'instance inférieure. Cette image idyllique est quelque peu ternie par la formule du père Taparelli: "Autant de liberté que possible, autant d'autorité que nécessaire". Etant entendu qu'il ne faut pas demander l'impossible, tandis que nécessité fait loi. Définition à laquelle répond celle du petit Littré: "subsidiaire: qui vient en aide à quelque chose de principal". Il apparaît donc dans ce système hautement hiérarchisé, composé d'autorités supérieures et d'instances d'ordre inférieur, que ces dernières et les individus qui les meublent ne doivent pas se contenter d'attendre des secours de l'Etat paternel mais se plier à l'autorité du "principal" et se soumettre aux devoirs envers l'Etat, garant et représentant du "Bien commun". Pas si vite...: Ch. Millon Delsol nous rappelle que pour la métaphysique chrétienne "la personne vaut davantage que n'importe quel concept ou que n'importe quelle masse". Le principal en ce cas pourrait bien être la personne humaine, de quoi rassurer les profanes. Or si on se réfère à la définition de la dite personne par Mounier, le théoricien du personnalisme, on sait que la personne humaine n'est pas l'individu, dont elle doit constamment se purifier, mais un substrat d'abnégation et de dévouement permanent au Bien commun. Voilà que s'éclaire la casuistique de la subsidiarité puisque l'individu (la personne humaine) se confond avec l'Etat dans la transcendance du Bien commun. Mais la personne humaine ne peut exercer son abnégation qu'à travers un groupe. Ch. Millon Delsol, qui considère que l'oeuvre de la Révolution consistait à "supprimer les groupes intermédiaires, à transformer la société-communauté en société-individualiste", constate qu'aujourd'hui "la société européenne issue de la Révolution rétablit les groupes intermédiaires détruits".

La critique chrétienne dénonce le caractère abstrait du citoyen et formel de la représentativité parlementaire mais, alors que les courants socialistes et plus précisément syndicalistes s'efforcent de contre-carrer par l'organisation de classe et l'action directe, la doctrine de l'Eglise prévoit d'intégrer

(6) Le principe de Subsidiarité (Chantal Millon Delsol) institut La Boétie.

l'individu, sa phobie, en livrée de personne humaine, dans des communautés (de travail, de quartier, d'éducation ...) où ses préoccupations sociales, détournées de la revendication et des prétentions à la souveraineté, seront orientées vers les activités gestionnaires au plus près du quotidien.

"Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès ses efforts: elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportement, les circonstances ou l'exige la nécessité". (Quadragesimo Anno)

Dégagé de tâches ingrates et de charges financières, l'Etat en sortira avec une autorité renforcée:

"Que les gouvernants en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques" (Q.A)

Il s'ensuit des conséquences évidentes au niveau des aides et services publics et de l'égalité des droits, cette notion étant remplacée par celle de secours et créances sélectives:

"L'Etat providence interdit un grand nombre d'initiatives en distribuant du bien-être avant même la demande...Cessant d'être massive, devenant sélective, l'assistance par ailleurs ne doit pas être le fait de l'Etat seul..(7)

C'est bien ainsi que l'entend M. Rocard quand il déclare au colloque sur les "Etats modernes à la recherche d'une nouvelle efficacité":

"Au droit, lié à la fourniture d'une allocation automatique se substitue un droit lié à une démarche personnelle de l'allocataire et à une appréciation particulière de ses difficultés...Le propre du droit social développé depuis le XIXème siècle était d'être indépendant du comportement des individus. On avait droit aux allocations familiales, aux prestations sociales en fonction des revenus (ou même indépendamment), mais quel que soit son comportement social."

Autrement dit, on substitue à l'Etat de droit l'Etat d'arbitrage, donc l'arbitraire. Dans cet édifice où les autorités supérieures garantissent la réalisation du Bien commun par les groupes d'ordre inférieur, la subsidiarité s'exerce à tous les niveaux: *"le principe vaut pour toute instance sociale, dotée de vouloir et de capacité d'exécution à son niveau...Il en va de même partout...famille, associations, entreprises et autres..." (Ch. M. Delsol)*. En l'occurrence le Bien commun est représenté par l'entreprise, au sein de laquelle il faut confier aux travailleurs "les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes". L'autogestion a trouvé son véritable cadre institutionnel et ses chantres de la C.F.D.T. oeuvrent logiquement à la ratification du traité de Maastricht.

Fondement des régimes démocratiques, le contrat social de Rousseau attribue au citoyen la qualité de souverain théorique et Condorcet s'est échiné à établir la compétence de "l'homo-suffragans" dont il avait une haute idée. La subsidiarité substitue à cette conception celle de "capacité d'exécution à son niveau"; le contrat de subsidiarité intègre l'individu à sa communauté et lui accorde en échange la liberté de participation: "Si la pensée de l'Eglise ne sacralise pas le régime démocratique, c'est qu'elle n'est pas sûre que toutes les sociétés soient également capables d'assumer la liberté de participation". Et Ch. Millon Delsol se réfère à Althusius: "le thème central de la *Politica* pourrait se résumer dans le problème des compétences".

Légitimant concentration et confusion des pouvoirs, la subsidiarité recouvre un implicite mais réel changement de régime politique. Elle n'entame en rien la pyramide centraliste, de l'Etat supranational aux petits Etats régionaux. Au contraire, son sommet se trouve surélevé mais il est «protégé des

remontées démocratiques par une stratification en niveaux de compétence qui cantonne à chaque étage les éventuels conflits que l'autogestion devrait d'ailleurs avoir résorbés. Resterait néanmoins la désignation des grands prêtres du Bien commun, les gouvernants dont "l'autorité a sa source en Dieu" et passe un instant fugace par le peuple ou la communauté "avant d'aller reposer dans les chefs" selon la définition de J. Maritain, auteur du livre : "St Thomas d'Aquin : apôtre des temps modernes".

Resterait encore une autre question - subsidiaire - qui ne semble pas tourmenter les défenseurs de la subsidiarité. Si ce régime dont fait état le traité de Maastricht était un jour appliqué, quel serait le sort des organisations ouvrières indépendantes et notamment des syndicats? Le mécanisme des "secours" et des "suppléances" s'actionne en fonction des besoins exprimés par, ou estimés pour les groupes d'ordre inférieur dans l'intérêt du Bien commun. Il s'agit d'une société consensuelle, axée sur la gestion du quotidien, dont l'organisation recouvre exactement le schéma du corporatisme. L'Autorité tranchera "*après avoir tenu compte, non des opinions, mais des besoins concrets et quotidiens*" (Ch. M. Delsol). Partis et syndicats de défense d'intérêts particuliers n'ont plus ni place ni rôle, hors course...en attendant d'être hors-la-loi. A moins, bien entendu, que des syndicats "recomposés" se muent en corps intermédiaire, tel que celui, organisé par Mussolini dont fait l'éloge Pie XI:

"Récemment, ainsi que nul ne l'ignore, a été inaugurée une organisation syndicale et corporative d'un genre particulier. L'objet même de notre encyclique nous fait un devoir de la mentionner et lui consacrer quelques réflexions opportunes. L'Etat accorde au syndicat une reconnaissance légale qui n'est pas sans conférer à ce dernier un caractère de monopole...la cotisation syndicale et d'autres contributions spéciales sont obligatoires...Les corporations sont constituées par les représentants des syndicats ouvriers et patronaux d'une même profession ou d'un même métier et, ainsi que de vrais et propres organes ou institutions d'Etat, dirigent et coordonnent l'activité des syndicats dans toutes les matières d'intérêt commun.

Grève et lock-out sont interdits; si les parties ne peuvent se mettre d'accord, c'est l'autorité qui intervient". (Q.A)

Ch. Millon Delsol connaît le lien parental qui soude corporatisme et subsidiarité lorsqu'elle parle du "corporatisme, dont la théorie avait aussi pour père, notamment, Althusius...". Elle connaît également sa signification politique lorsqu'elle ajoute avec un sens exquis de l'euphémisme: "On sait néanmoins les déboires que connaissent au début du siècle les applications de ce corporatisme: il dérive irrésistiblement vers un corporatisme d'Etat, ce qui est évidemment contraire à ses principes premiers, et se développe partout sous forme de fascisme". Qu'on nous permette à cette occasion, à nous qui ne contestons ni les chambres à gaz ni l'horreur du génocide juif, de dénoncer la supercherie qui rassemble tant de braves gens pour focaliser sur un aspect d'un seul fascisme en même temps qu'ils mettent en place les structures qui furent la base de tous les fascismes. Quand E. Guigou s'en prend au "gang" des NON à Maastricht, quand Delors les somme d'abandonner la politique et quand Mme Delsol, d'une évidente bonne foi, évoquant les mots souillés par l'histoire, propose "de remplacer ces terminologies par d'autres, plus modernes et plus adaptées à la compréhension du public"... on a l'impression d'un mauvais rêve.

La machine de Lénine

Les militants ouvriers qui, après avoir dénoncé l'Europe capitaliste et vaticane, appelaient à voter NON au référendum sur Maastricht ne se sont pas déjugés. Un référendum n'est pas une élection, et il n'est pas nécessaire d'opposer au rite du bulletin de vote celui d'une abstention mécanique. L'essentiel était de faire front à ceux qui éprouvent quelque tendresse pour la subsidiarité. Le caractère plébiscitaire qui s'attache généralement au référendum se retourne ici contre Mitterrand: le consensus qu'il avait obtenu entre les politiciens (gauche-droite) défenseurs du capital et les sociaux-chrétiens ne s'est pas répercuté au niveau des électeurs. Deux chiffres illustrent la profondeur de la crise politique: 89% pro-Maastricht au Congrès (Assemblée nationale et Sénat) 50,95% au référendum le 20 Septembre. Les Français se souviendront de ce soir où ils assistèrent au spectacle ahurissant d'un chef d'Etat exsangue, hermétiquement sourd au NON des campagnes et des banlieues, se congratulant d'une victoire du "courage intellectuel" sur les "considérations partisanses" avant même que les résultats du dépouillement fussent connus: suprême mépris du suffrage universel. En admettant que l'appareil maléfique de la

subsidiarité soit un jour mis en place, nul ne peut dire combien de temps il sévira. Mais le père Combes est mort, il est patent que l'évolution historique ne nous ramènera pas au régime de la 3ème République, la plus républicaine des républiques bourgeoises, et que la crise mondiale de l'impérialisme impose l'alternative d'un renforcement de l'exploitation ou d'un changement de système économique: socialisme ou barbarie. Or les événements qui viennent de se dérouler dans les pays de l'Est nous rappellent que plus le couvercle de la marmite est serré plus les bouleversements ont tendance à se produire dans la rue. Le thème du grand soir a nourri bien des fantasmes juvéniles ou mystiques et alimenté bien des plaisanteries. Les gens sérieux se fondent sur l'expérience et sur l'histoire...et l'histoire nous apprend précisément que la voie parlementaire d'accès au socialisme est un mythe.

On a vu le jugement de Proud'hon concernant la neutralisation de la révolution de 48 par l'élection d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel. L'opinion exprimée par Marx n'est pas différente:

"Elle (la Constituante) était une vivante protestation contre les journées de février, et elle avait pour but de limiter les résultats de la révolte à la réalisation des requêtes de la bourgeoisie elle-même. Et c'est en vain que le prolétariat parisien, le 15 mai, avait essayé par la force de défaire et de décomposer dans ses différents éléments cet organisme chez lequel s'était installé l'esprit réactionnaire de la nation".

Comme le serpent de mer, le même problème ressurgit en Allemagne au cours des années 1918-19. Voici ce qu'exprimait Rosa Luxembourg un an après sa sortie de prison et deux mois avant son assassinat, dans un article qui mériterait d'être cité entièrement:

"En vérité, la race des Lamartine, des Garnier-Pagès, des Ledru-Rollin, des illusionnistes et des bavards petits-bourgeois de l'année 1848, cette race n'est pas éteinte; elle ressuscite dans sa version allemande, ennuyeuse, pédante et érudite-dépourvue de l'éclat, du talent et du charme de la nouveauté-en la personne de Kautsky, Hilferding, Haase.

Ces marxistes pleins de profondeur ont oublié l'A.B.C. du socialisme. Ils ont oublié que la bourgeoisie n'est pas un parti parlementaire, mais une classe dirigeante, qui se trouve en possession de tous les instruments de la domination économique et sociale.

...Aussitôt que la fameuse Assemblée Nationale décidera réellement de réaliser le socialisme dans toute son ampleur, d'extirper radicalement la domination du capital, aussitôt commencera le combat. Quand la bourgeoisie sera touchée au coeur - et son coeur est dans son coffre-fort - elle se battra à la vie, à la mort pour sa domination, elle accumulera mille obstacles, ouvertement et en secret, contre les mesures socialistes.

...Que gagne-t-on alors par ce lâche détour de l'Assemblée Nationale? On renforce la position de la bourgeoisie, on affaiblit le prolétariat, on le plonge dans la confusion par des illusions vides de contenu, on gaspille du temps et des forces...

L'Assemblée Nationale est un héritage suranné des révolutions bourgeoises, une cosse vide, un résidu du temps des illusions petites-bourgeoises sur le "peuple uni", sur la "liberté, égalité, fraternité" de l'Etat bourgeois.

...C'est au cri de "Démocratie ou dictature!" que se livre la bataille autour de l'Assemblée Nationale, et les dirigeants socialistes dociles reprennent à leur compte ce slogan de la démagogie contre-révolutionnaire, sans s'apercevoir que cette alternative n'est qu'une falsification démagogique.

Il ne s'agit pas aujourd'hui d'un choix entre la démocratie et la dictature. La question qui est mise par l'histoire à l'ordre du jour, c'est: démocratie Bourgeoise ou démocratie Socialiste.

...La convocation d'une telle assemblée de représentants des travailleurs, à la place de l'Assemblée Nationale des révolutions bourgeoises, constitue par elle-même un acte de la lutte des classes, une rupture avec le passé historique de la société bourgeoise, un instrument puissant d'agitation des masses prolétariennes, une déclaration de guerre sans ambages au capitalisme.

Pas de faux-fuyants, pas d'équivoque - les dés doivent être jetés. Le crétinisme parlementaire était hier une faiblesse, c'est aujourd'hui une équivoque, ce sera demain une trahison envers le socialisme."
(Die Rote Fahne 20.11.1919)

(8) Dictature et Révolution (Editions du Monde Libertaire) p.109.

(9) Destin d'une Révolution (Grasset) p.166.

Un an plus tard, en écho, l'anarchiste italien Luigi Fabbri, compagnon de Malatesta, commentait:

"La dépendance économique des travailleurs demeurant ce qu'elle est, et les capitalistes restant toujours la classe dominante, la nouvelle assemblée législative et constituante ne pourrait être autre chose que le reflet de telles conditions; autrement dit, la bourgeoisie dominerait l'assemblée, tout comme elle domine la vie sociale toute entière.

...après chaque révolution, les classes dominantes ont cherché, justement dans l'assemblée constituante, le moyen de se sauver, d'arrêter la révolution, d'ériger une digue contre les croissantes prétentions du peuple en n'hésitant pas à perpétuer souvent de véritables massacres à l'encontre de ceux qui avaient eu confiance en elle".(8)

Confier à une Constituante les destinées du pays à la suite d'une grève généralisée permettrait aujourd'hui à la "5ème colonne" d'effectuer sa jonction avec la classe dominante pour concocter un plan de redressement capitaliste dans le cadre d'une "révolution nationale" corporatiste.

Reste donc l'autre voie, celle de la démocratie socialiste, la représentation des comités de grève ou conseils ouvriers que Rosa Luxembourg appelait de ses vœux. Mais, en russe, conseil se traduit par "soviet". Un mot qui évoque 70 ans d'épouvante. Nous nous trouvons ainsi là où le fil s'est rompu, où après avoir balayé le capital et l'impérialisme russe, la vague d'enthousiasme et de fraternité s'est brisée sur le mur sanglant de la dictature.

Le bolchevik Victor Serge définit le fonctionnement du centralisme au début de la Révolution d'octobre: *"La centralisation démocratique, c'est-à-dire une direction fortement centralisée, démocratiquement élue et soutenue par un parti démocratique à la base, impliquait une large liberté de discussion et la plus stricte discipline dans l'action" (9)*. Une mécanique parfaite et pyramidale, au sommet aigu doté de tous les pouvoirs confondus, quelle que soit la largeur de la base. Une sorte d'alambic dont le système de tuyauterie verticale permet aux vapeurs démocratiques distillées en bas de parvenir sous forme de quintessence au sommet. Mais il arrive que cette machine, simple dans sa conception (monarchique, dirait Proud'hon) se mette à fonctionner à l'envers, qu'au lieu d'une évaporation démocratique vers le haut c'est un acide mortel qui descende par les tuyaux vers le bas. C'est le centralisme bureaucratique. Le renversement est d'autant plus insidieux que la deuxième forme de centralisme utilise le même appareil que la première, et d'autant plus pernicieux que les éléments susceptibles de réagir à temps sont les premiers visés par l'acide.

Le renversement en Russie s'est produit rapidement. De sa prison R. Luxembourg dénonce les exactions des bolcheviks dès 1918, année de naissance de la Tcheka. Victor Serge constate: "Les mœurs démocratiques du parti allaient faire place en 1919 et dans les années suivantes à l'état de mobilisation nécessité par le communisme de guerre... Dès 1920, le mal bureaucratique se fait sentir, on entrevoit nettement l'échec de l'Etat-Commune." 1920, c'est le deuxième congrès de la 3ème Internationale, avec les 21 conditions. 1921, c'est la tuerie de Cronstadt suivie du compromis de la N.E.P.. Lénine dira: "Nous avons un Etat ouvrier et paysan à déformation bureaucratique". Comment s'étonner qu'une dictature secrète une bureaucratie quand on affirmait en 1918: *"Il n'y a donc pas, absolument pas, contradiction de principe entre la démocratie des soviets et l'usage du pouvoir dictatorial par des particuliers... Et aujourd'hui la même révolution - et vraiment dans l'intérêt du socialisme - exige la soumission absolue des masses à la volonté unique de ceux qui dirigent le processus du travail" (Lénine au congrès panrusse des soviets)*. Ce que Lénine avait prévu avec humour comme une phase transitoire sans inconvénient se réalisait tragiquement: *"...en régime communiste subsistent pendant un certain temps, non seulement le droit bourgeois, mais aussi l'Etat bourgeois, sans bourgeoisiel" (10)*. Le 29 mars 1922, au 11ème congrès du Parti, il ne cache pas son angoisse: "La machine nous échappe

(10) cité dans Dictature et Révolution p.63 et p.118.

(11) cité dans Destin d'une Révolution p.168 et p.23.

(12) En 1850, s'adressant à la minorité de la "Ligue des communistes" Marx lui-même observait: "De même que les démocrates ont fait du mot peuple une essence sacro-sainte, vous faites de même avec le mot prolétariat" note p.156 "Dictature et Révolution".

des mains, on dirait qu'un autre la dirige, elle court dans une autre direction que celle qu'on lui a fixée... Si nous considérons Moscou avec ses 4.700 communistes responsables et toute la machine bureaucratique, qui des deux mène l'autre? En vérité, les communistes ne mènent pas, ils sont menés" (11). Au 14ème congrès, Staline, secrétaire général du Parti, remanie le Comité central à sa dévotion, "c'est l'équivalent du Consulat à vie, le secrétariat inamovible" remarque Souvarine. Staline ou un autre : "Ce n'est pas Staline qui a créé l'appareil bureaucratique, c'est cet appareil qui a créé Staline à son image" (Trotsky) (11).

Cette version du communisme unitaire et centraliste, cet Etat ouvrier-bourgeois, cette dictature "provisoire" au nom du prolétariat divinisé (12), cet univers carcéral sous le signe du nombre Un: un Etat, un parti, un gouvernement, un comité central et finalement une transcendance, c'est-à-dire un dieu... jamais plus les salariés, du moins ceux des pays évolués, n'en tenteront à nouveau l'expérience. L'histoire a tranché.

Le fédéralisme de Bakounine

Le problème aujourd'hui n'est pas de méditer sur les péripéties qui conduisent du centralisme démocratique au centralisme bureaucratique, il est de redonner confiance aux classes ouvrières pour construire un communisme sur d'autres structures. Une société établie sur des relations horizontales égalitaires qui écrasera la pyramide et réduira le comité central en comité fédéral. Mais on ne saurait être plus royaliste que le roi, le vieux Proudhon avait rejeté tout esprit de système, il ne voyait pas dans le principe fédératif la clé magique du paradis socialiste, il considérait que toute société comportait une part de fédéralisme et une part de centralisme, une dose de liberté et une dose d'autorité, l'important étant que le rapport fût en faveur de la liberté.

Avec son réseau de contrats entre unités autonomes, le fédéralisme ne bénéficie pas de la simplicité stoïcienne dont se pare le centralisme. Son système de démocratie représentative plus immédiate, substituant la notion de mandat à celle de délégation de pouvoir, permet de ménager l'intégrité de l'individu dans la commune autonome, de la commune dans le département ou ce qui en tiendrait lieu, du département dans la région, de celle-ci dans la fédération des régions, elle-même confédérée, et ainsi de suite jusqu'à la perspective d'une république fédérative universelle.

Cette conception a été régulièrement défigurée et utilisée par des imposteurs qui l'ont fait marcher sur une seule jambe, oubliant simplement que Proudhon y mettait le contenu de sa fédération industrielle et agricole qui, pour ambiguë qu'elle fût, s'opposait dans son esprit au grand capital. Plus radical et plus proche de nous, Bakounine rappelle qu'elle suppose au préalable l'expropriation capitaliste sans laquelle il ne peut y avoir d'égalité ni politique ni sociale:

"Notre fédéralisme à nous, c'est celui des communes socialistes, organisées fédérativement dans chaque lieu par des associations ouvrières, industrielles, agricoles, commerciales et scientifiques. Nos cantons ou nos provinces à nous, ce ne sont pas tant des provinces territoriales que des autonomies des mêmes branches d'occupation productive, formées par la fédération libre des associations autonomes dans chaque occupation ou métier". (13)

Cet ensemble fédératif tissé de contrats et libres associations entre unités autonomes est néanmoins soumis à un ordre juridique, une sorte de Convention interdisant la reconstitution de petits Etats, de féodalités industrielles ou de formes d'exploitation capitaliste, ce cadre fondamental autorisant les diverses unités fédérales à établir leur propre statut en toute liberté "sur tous les points secondaires, jamais sur la base" dont le respect conditionne l'appartenance fédérale. C'est dire que le droit aux différences ne saurait compromettre l'égalité des droits des individus, ni le culturalisme l'universalité des valeurs culturelles telles que la laïcité.

(13) L'Allemagne et le communisme d'Etat, cité par Volonté Anarchiste n° 29-30.

(14) Est-il besoin de préciser que s'il n'est pas de texte sacré, les principes d'indépendance édictés par la Charte d'Amiens en font (malgré le défaut signalé ici) un texte de référence qui doit être inconditionnellement défendu face aux adversaires acharnés de l'indépendance syndicale par rapport aux partis et à l'Etat.

Ce cadre juridique prévoit qu'à chaque échelon, un tribunal élu tranche les différends entre individu et collectivité ou entre collectivités, avec possibilité d'appel au tribunal du niveau fédéral englobant. Chaque exécutif est contrôlé soit par démocratie directe quand c'est possible, par exemple à l'échelon communal, soit par une représentation monocamérale ou bicamérale conjuguant une représentation territoriale et une représentation économique.

Cette élaboration n'est ni parfaite, ni achevée. Elle laisse sa place à l'imagination et surtout à l'initiative de ceux qui auront à la mettre en oeuvre. Les petits bourgeois crieront à l'utopie. Laissons les mêmes ricaner d'exemples malheureux choisis par Proudhon ou Bakounine, pour étayer leur thèse. Ils sont morts avant de voir réaliser pour une grande part le principe qu'ils défendaient; la Fédération des Bourses du travail organisée par F. Pelloutier et ses amis anarcho-syndicalistes a témoigné du réalisme des structures fédératives, avec ses autonomies départementales et le rôle coordinateur du comité fédéral. Non seulement elle a crédibilisé le principe, mais elle a obligé le syndicalisme français à s'y référer. Ça n'a pas empêché la bureaucratisation, objectera-t-on. C'est vrai; dans la mesure où les dirigeants étaient imbus d'une idéologie contraire et recrutaient sur cette base comment s'étonner que les principes statutaires fussent trahis et que la Charte d'Amiens moisisse sous la poussière. Mais au travers des avatars du syndicalisme français, de ses scissions, mutation ou recomposition on trouvera dans les unions départementales et les syndicats autant d'exemples, selon l'endroit où on les prend, pour infirmer ou confirmer la viabilité du principe fédératif. Ce qui prouve en fin de compte qu'il est viable.

Ces considérations sur la précarité des garanties statutaires nous conduisent à compléter d'un nouveau volet le projet fédéraliste conçu au XIX^e siècle. L'indépendance que nous exigeons aujourd'hui des syndicats face aux partis et aux organismes d'Etat devra être pérennisée par rapport aux associations à vocation gestionnaire et aux organismes de gestion, en même temps que le droit de grève sans restriction, dans la société socialiste fédérale, autrement dit anarchiste. Si l'on appliquait à la lettre la phrase de la Charte d'Amiens qui dit qu'en société socialiste, le syndicat devra assumer les rôles de production et de distribution, nous nous retrouverions dans une société de type unitaire où les travailleurs auraient le droit de s'organiser pour gérer, pas pour se défendre (14). La vieille objection selon laquelle les syndicats indépendants ne serviraient à rien dans un monde parfait ne demande qu'à être vérifiée. Tant mieux si les syndicats étaient alors notre luxe et notre garantie. Ils pourraient dans cette hypothèse optimiste, utiliser leur temps libre pour vérifier si malgré les précautions prises aucune plainte ne reste étouffée, si partout sont respectées les libertés collectives et individuelles inscrites au fronton de la Convention fondamentale. Mais il importe que subsistent des syndicats indépendants.

Théorie et pratique

Comme tous les systèmes sociaux, le fédéralisme comporte sa fragilité intrinsèque. Il la tient de son pari ambitieux: concilier le groupe et l'individu, le social qui veut que le bonheur de chacun dépende du bonheur de tous, et le juridique qui veut que le bonheur de tous résulte du bonheur de chacun. Les conseils élus à tous les niveaux, le rempart des autonomies, la proximité des mandats et des mandataires, la multiplicité des exécutifs révocables, le réseau des contrats révisables, le maintien du contrepoids syndical...sont des atouts qui permettent d'envisager le fonctionnement d'une société sans Etat et vraiment pluraliste.

Encore faut-il que les anarchistes soient présents pour jouer les cartes. Qu'ils soient là, dès le début dans les comités de grève, pour réfuter qu'un parti prétende représenter à lui seul, les intérêts de la classe ouvrière et répète: *"Dans cette substitution du pouvoir du parti au pouvoir de la classe ouvrière, il n'y a rien de fortuit, et même, au fond il n'y a là aucune substitution. Les communistes expriment les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière"* (15). Pour s'opposer à ce que le principe du syndicalisme indépendant soit remis au musée du rouet et de la hache de bronze. Encore faut-il que les anarchistes ne débarquent pas comme des extra-terrestres en pays d'évangélisation et qu'ils aient participé pendant des années aux luttes quotidiennes contre la récession sociale: dégradation du pouvoir d'achat et

(15) Trotsky dans *Terrorisme et communisme*. Et encore, le parti c'est beaucoup dire... Lénine prévoit, le 7.11.1918: "La Tcheka est l'organe suprême de la dictature du prolétariat" (L'Histoire n°158).

licenciements, atteintes aux conditions de travail, remise en cause des services publics et de leurs statuts, de la couverture sociale, des libertés démocratiques dont le droit à l'instruction et la laïcité.

Les divers groupes anarchistes ne sont pas, à eux seuls, habilités à mener ces luttes qui exigent une organisation massive hors de critères idéologiques et théoriques. Les aspects événementiels et sporadiques de ces luttes ne doivent pas occulter leur caractère de classe qui implique une organisation permanente et pour ainsi dire institutionnelle qu'est le syndicat. Les réticences des anarchistes à militer dans les syndicats ne datent pas d'hier. Elles avaient motivé en 1899 la "lettre aux anarchistes" de Pelloutier. A cette époque l'option était relativement simple puisque, de même qu'au congrès d'Amiens, il n'existait qu'un syndicat. Ce vocable recouvre aujourd'hui des entités fort différentes. Quand à quelques semaines d'intervalle le congrès de la C.F.D.T. fait une ovation à J. Delors alors qu'à celui de Force Ouvrière, le secrétaire général dénonce la subsidiarité européenne, on peut dire que la lutte de classe ne passe pas seulement au travers mais entre les centrales syndicales. Le syndicalisme en France, gravite autour de deux pôles: celui de Force Ouvrière qui se réclame de la première C.G.T. et de la charte d'Amiens, porteur de revendications et noyau de résistance à la récession sociale, celui de la C.F.D.T., fille du syndicalisme chrétien, syndicalisme de proposition (du partage du travail et des salaires) de responsabilité (dans l'élaboration et l'application du Plan) de participation (à l'autogestion de l'entreprise). Le premier se dit "réformiste dans sa pratique, révolutionnaire dans ses aspirations", le second se veut "moderne" c'est à dire adapté aux structures de la subsidiarité. La C.G.T, comme le P.C.F. son tuteur, a perdu ses références historiques, ballottée entre des "rénovateurs" qui la tire vers la "recomposition" de la C.F.D.T., les débris d'un appareil stalinien englué dans un populisme cocardier, des réactions expressives de lutte de classe. Ses syndicats flottent au gré des influences et des circonstances; à plusieurs occasions (refus de la C.S.G. de l'accord Fonction publique au rabais, de l'accord UNEDIC réduisant les allocations de chômage...) ils se rencontrent sur les mêmes positions que F.O. et dans la grève commune du 24.10.91.

On dit qu'il y a de braves gens partout. Il y en avait même dans les phalanges de Franco et la marche sur Rome de Mussolini, parmi lesquels quelques socialistes et anarcho-syndicalistes qui entretenaient l'équivoque jusqu'à la complicité et la trahison. On dit aussi que seule la vérité est révolutionnaire. Pour des raisons stratégiques douteuses, certains groupes politiques pratiquent néanmoins l'entrisme qui les contraint à finasser avec la vérité. Ce n'est pas le cas des anarchistes qui ne disposent pas d'une organisation de type bolchevique qu'exige le travail fractionnel. Ils agissent à visage découvert, comme les anarcho-syndicalistes, qui dans les années 80 se firent éjecter de la C.F.D.T., aussi brutalement que l'avaient été de la C.G.T. ceux qui en 56 s'étaient élevés contre la répression de la révolution hongroise. A visage découvert, comme le font sans entrave discriminatoire des anarchistes militant, à Force Ouvrière, du niveau local au niveau national et aux congrès confédéraux. Il est clair que dans un syndicat où ils jouissent d'audience et de confiance, les anarchistes ne sauraient refuser par principe toute responsabilité sans se discréditer aux yeux de leurs camarades. Et on comprend mal pourquoi, sur une orientation d'indépendance syndicale et de défense des intérêts des travailleurs, les anarchistes, par un masochisme bizarre, souhaiteraient se retrouver parfaitement isolés et se refuseraient à toute rencontre avec des courants réformistes et marxistes sur ce terrain de lutte de classe.

Cette obligation aux alliances ponctuelles dans l'action, qui distingue les révolutionnaires des idéologues, Luigi Fabbri s'en préoccupait en 1920, il voyait leur réalisation davantage au niveau politique dans un contexte préfasciste italien où le mot socialiste désignait alors un parti ouvrier:

"Chaque fois que les socialistes engagent une lutte, même partielle, contre le capitalisme et le gouvernement, pour des améliorations immédiates, pour freiner l'exploitation et l'oppression, pour augmenter le bien-être et la liberté, ils peuvent être sûrs de trouver des alliés chez les anarchistes, et ils les retrouveraient encore plus sûrement à leurs côtés et en première ligne s'il fallait engager un conflit résolutif contre l'Etat et le capitalisme.

...La lutte contre l'Etat est la fonction essentielle qui caractérise, sans exclusion d'autres fonctions encore, l'anarchisme par rapport à tous les autres partis.

...Mais pour exercer cette fonction révolutionnaire et libertaire, les anarchistes ont plus que jamais besoin d'être et de rester eux-mêmes, c'est à dire de ne pas se laisser absorber par d'autres partis ou

mouvements avec lesquels ils se trouvent tour à tour proches à l'occasion d'actions communes, qu'ils soient socialistes ou républicains, ou qu'ils soient syndicalistes. D'ailleurs, l'influence qu'ils pourraient exercer sur ces partis ou mouvements sera d'autant plus importante et efficace qu'elle proviendra exclusivement de l'extérieur, plutôt que dissimulée de l'intérieur". (16)

Malgré quelques divergences que l'on peut avoir avec L. Fabbri qui semble ne pas avoir mesuré la portée des actions syndicales revendicatives, sa conception de l'action commune ayant pour corollaire une organisation anarchiste spécifique correspond singulièrement aux nécessités actuelles. C'est cette démarche qui permettra aux anarchistes organisés d'intervenir dans les organismes révolutionnaires issus de la grève généralisée pour oeuvrer à la mise en place d'une gestion fédérative de la production et de la distribution, par les travailleurs eux-mêmes, dans le cadre d'une économie socialiste.

Nous voilà revenus, par les chemins de terre de l'action commune, au principe fédératif, à l'esprit de contrat, de la libre association à laquelle correspond la liberté de sécession, à la "cité du bon accord" disait Reclus, celle qui procure aux entités petites ou grandes, le plus d'autonomie possible. Une structure qui par la multiplicité des associations volontaires permet à l'individu de se situer à l'intersection d'une pluralité de groupes et l'émancipe de l'enceinte unitaire carcérale des "communautés naturelles" chères à Mitterrand, à Mounier, et à Maurras. Une structure qui substitue les notions de fonction et de mandat au double cercle de l'idéologie et de l'autorité: le totem et le chef, Dieu et l'Etat, l'être suprême et Robespierre, le bien-commun et le Président, le prolétariat et le secrétaire général...

Le fédéralisme n'est pas une solution miracle, il ne résoudra pas tout et sa mise en oeuvre s'assortira d'un relativisme inévitable. Pelloutier rappelle notamment les limites qu'impose la guerre sociale: "...vous n'avez pas le droit, tandis que l'Etat concentre ses moyens de défense, d'éparpiller les vôtres..., ...le prolétariat doit accomplir la concentration de ses propres forces pour augmenter de plus en plus ses chances de victoire et hâter l'heure de la transformation sociale. La Révolution faite, il n'y aura plus d'Etat, par conséquent plus de centralisation." (17) Mais ce problème des structures s'impose à tous ceux que préoccupe l'avenir de l'humanité. Le temps est sans doute venu que succède à l'homo-sapiens et à l'homo-suffragans de Condorcet l'homo-foederatus. En conclusion de son livre "l'homme neuronal" J.P. Changeux questionne : "Une dysharmonie profonde n'est-elle pas en train de se creuser entre le cerveau de l'homme et le monde qui l'entoure?" et il met en cause "les architectures dans lesquelles il se parque". La proposition fédérative est une richesse de la pensée anarchiste, puisse-t-elle participer à l'entreprise incontournable et fondamentale qui nous incombe: concilier science et raison.

Serge Mahé.

(16) Dictature et Révolution p.264.

(17) Histoire des Bourses du Travail- (Gramma) p 238.